

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

« SABC »

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 57.363.630.000 F.CFA

Siège social : 77 rue du Prince Bell, BP 4036, Douala, Cameroun

RCCM : DLA/1948/B/0538

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019¹

I. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS AU 1^{ER} SEMESTRE 2019

A. CONTEXTES POLITIQUE ET ECONOMIQUE

Il est renvoyé à la section I du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de SABC pour l'exercice 2018², notamment pour les éléments liés à la crise anglophone, la lutte contre Boko Haram et le contexte économique général de la République du Cameroun, qui, à la connaissance de SABC, n'appellent pas de commentaires supplémentaires pour le premier semestre 2019.

B. LOI DE FINANCES 2019 DU CAMEROUN

Comme indiqué dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de SABC pour l'exercice 2018 et le communiqué de presse de SABC du 1^{er} mars 2019³, la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 (loi n°2018-022 du 11 décembre 2018) a imposé un certain nombre de réaménagements importants relatifs au calcul des droits d'accises et taxes applicables aux activités de SABC, dont notamment ceux mentionnés ci-dessous:

- le changement de la base Ad Valorem qui passe du prix grossiste au prix public conseillé, taxant ainsi une marge que ne fait pas l'industrie brassicole;
- la diminution de l'abattement concédé dans la loi de finances pour l'exercice 2017 de la République du Cameroun sur les droits d'accises pour les bières titrant moins de 5,5% de taux d'alcool, qui est ramené de 20 à 10%;

¹ **AVERTISSEMENT** : SABC ne communique pas de « *prévisions du bénéfice* » au sens de l'article 1 du Règlement délégué (UE) n° 2019/980 de la Commission Européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question dans ce Rapport Financier Semestriel ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce document peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets, des anticipations ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Une confiance absolue ne peut être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques et incertitudes connus et inconnus, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles et celles annoncées dans le présent document. A cet égard, l'attention du lecteur est attirée sur les principaux risques et incertitudes du Groupe SABC décrits à la section II.G. du présent Rapport Financier Semestriel.

² Disponible sur le site Internet de SABC (www.lesbrasseriesducameroun.com), dans la section « Rapport d'Activité ».

³ Disponible sur le site Internet de SABC (www.lesbrasseriesducameroun.com), dans la section « Actualités ».

- l'augmentation des droits d'accises spécifiques sur les spiritueux dits « alcools-mix », qui s'appliquent dans le cas de la SABC à la Booster et qui passent de 1,5 F.CFA à 2 F.CFA par centilitre; et
- une taxe additionnelle de 0,5% sur toutes les importations.

Dans ce contexte, après une phase de discussions avec les parties prenantes (notamment les Autorités de la République du Cameroun et les associations de consommateurs) concernant la répercussion d'une partie de ces taxes supplémentaires sur les prix de vente, le Groupe SABC a été conduit à augmenter, à compter du 1^{er} mars 2019, les prix de vente de certaines des boissons qu'il distribue comme suit : la bouteille de bière format 65 cl, les Alcools-Mix, les marques Djino, Vimto et Orangina, principalement.

En revanche, SABC a pris la décision de ne pas augmenter ses prix dans la région du Nord du Cameroun, ni ceux des boissons suivantes : la Manyan, la Beaufort 50 cl, ainsi que les gammes Coca-Cola et Top.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE SABC AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE

Au cours du premier semestre 2019, et en dépit d'un contexte sécuritaire compliqué et des incidences de la loi de finances 2019 du Cameroun, la mise en œuvre de la stratégie de SABC, qui consiste à avoir toute la gamme disponible sur le territoire du Cameroun, s'est poursuivie. Cette stratégie, qui consiste à relier une usine à une région et à réorganiser les zones de distribution pour rattacher un point de vente à un distributeur, permet à SABC d'avoir un recours limité aux jeux concours nationaux au bénéfice de programmes de fidélité et de loyauté des points de vente (PDV). Elle a permis à SABC de conserver au premier semestre 2019 un volume total de ventes (incluant négoce) stable par rapport à celui du premier semestre 2018.

A. ACTIVITÉS COMMERCIALES⁴

1. Marché global du Cameroun

Les ventes globales de Bières au Cameroun à fin juin 2019, estimées à 3.089.921 hl⁵, hors gratuits et négoce inclus, ont été en baisse par rapport au premier semestre de l'année précédente (3.174.603 hl, soit une baisse en volume de 2,7%).

Le marché global des Boissons gazeuses au Cameroun à fin juin 2019 a été estimé à environ 1.884.637 hl, en hausse de 3,7% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Le marché des Eaux, estimé à près de 1.302.312 hl pour le premier semestre 2019, a été en hausse de 8,8% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Le marché des Alcools-Mix, évalué à environ 246.066 hl pour le premier semestre 2019, a été en baisse de 13% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

⁴ Sauf mention expresse contraire, les données financières et comptables présentées dans le présent Rapport Financier Semestriel sont issues des comptes (sociaux, et non consolidés) de SABC et du rapport d'activité de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (« SEMC »), pour le 1^{er} semestre 2019. Ces documents de SABC et SEMC sont joints, respectivement en Annexe 1 et en Annexe 2 au présent Rapport Financier Semestriel, avec les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes de SABC et SEMC y afférentes. Les comptes semestriels de SABC tiennent notamment compte de la provision visée à la section III.A du présent Rapport Financier Semestriel.

⁵ Source des estimations du marché global du Cameroun données dans le présent Rapport Financier Semestriel : Agence Nielsen.

2. Ventes de SABC

Le volume distribué par SABC englobe ses volumes de production vendue ainsi que ceux de négoce⁶.

Le négoce est composé essentiellement des achats en Eaux faits par SABC à sa filiale SEMC, laquelle est détenue à hauteur de 56,90% du capital et des droits de vote par SABC et a pour client unique SABC.

Au cours du premier semestre 2019, les ventes totales de SABC se sont élevées à 4.224.699 hl, hors gratuits et négoce inclus, et ont été stables par rapport à celles du premier semestre de l'année précédente (4.230.704 hl). Cependant, au sein de ce chiffre global, les activités de négoce et la production vendue ont connu des évolutions différentes :

- les volumes de négoce ont augmenté de 128.644 hl par rapport au premier semestre de l'année précédente (soit une hausse de 43%), et représentent désormais 10,1% des volumes totaux de boissons vendus par SABC ;
- en revanche, la production vendue s'est quant à elle rétractée légèrement d'un volume quasi-équivalent (baisse en volume de 134.650 hl (moins 3,4%) par rapport au premier semestre de l'année précédente). Ainsi, comme indiqué dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de SABC pour l'exercice 2018, il semble que l'augmentation des prix consécutive à la loi de finances 2019 du Cameroun ait effectivement eu un impact défavorable sur la production vendue totale de SABC.

a. Bières

Les ventes de Bières de SABC, hors gratuits et négoce inclus, se sont élevées à 2.193.843 hl à fin juin 2019, en baisse de 3,1% par rapport à fin juin 2018. Les ventes de Bières de SABC ont suivi l'évolution du marché, lui-même en baisse de 2,7% en volume sur cette période.

Les ventes export se sont élevées à 24.117 hl de Bières pour le premier semestre 2019, en hausse de 18% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

b. Boissons gazeuses (y compris « Energy Drink » et Boissons Maltées)

Les ventes de Boissons gazeuses de SABC au Cameroun se sont élevées à 1.399.796 hl pour le premier semestre 2019, soit une baisse de 4,5% par rapport au premier semestre de l'année précédente. Cette mauvaise performance s'explique notamment par un désintérêt progressif des consommateurs pour l'emballage en verre consigné au profit de l'emballage plastique et par une progression des concurrents de SABC sur ce segment de marché.

La gamme Top a enregistré une baisse de ses ventes de 1% par rapport au premier semestre de l'année précédente, et ce malgré le lancement réussi, au cours de l'exercice 2018, de Top orange en format PET qui affiche une progression de 113.171 hl au cours du premier semestre 2019.

Le volume des ventes à l'export a été de 7.268 hl, en hausse de 131% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

c. Eaux

SABC et SEMC ont réalisé un volume de 479.481 hl au cours du premier semestre 2019, en hausse de 44,5% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, principalement en raison de l'évolution du bidon Vitale 10L.

⁶ Les activités de « négoce » correspondent à la revente en l'état (c'est-à-dire sans activité de production propre par SABC), y compris après importation, de boissons achetées par SABC essentiellement auprès de sa filiale SEMC (Eaux) et, pour le reste, auprès de tiers (dont notamment les Bières du groupe Heineken).

d. Alcools-Mix

Les ventes d'Alcools-Mix de SABC au cours du premier semestre 2019 portent sur un volume de 151.579 hl, en baisse de 10,3% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (dans un marché global du Cameroun en baisse de 13% sur cette période).

e. Perspectives de ventes pour l'année 2019

Pour l'ensemble de l'année 2019, SABC a pour objectif un volume total de ses ventes stable par rapport à celui de l'année 2018, en faisant l'hypothèse d'une baisse modérée en volume de ses ventes pour certaines boissons pour lesquelles SABC a dû augmenter ses prix suite à la loi de finances 2019 du Cameroun, notamment certaines Bières et les Alcools-Mix (voir la section I.B. du présent Rapport Financier Semestriel).

Ainsi, SABC a pour objectif, pour l'ensemble de l'année 2019 :

- un volume de ses ventes de Bières, hors gratuits et négoce inclus, d'environ 4,6 millions hl, en baisse d'environ 2% par rapport au volume de l'année 2018 ;
- un volume de ses ventes de Boissons gazeuses d'environ 2,8 millions hl, en baisse d'environ 4% par rapport à celui de l'année 2018 ;
- un volume de ses ventes d'Eaux d'environ 0,9 million hl, en hausse d'environ 33% par rapport à celui de l'année 2018 ; et
- un volume de ses ventes d'Alcools-Mix d'environ 0,3 million hl, en baisse d'environ 1% par rapport à celui de l'exercice 2018,
- soit un volume total des ventes de SABC anticipé pour l'année 2019, hors gratuits et négoce inclus, d'environ 8,6 millions hl, qui demeurerait stable par rapport à celui de l'exercice 2018 (8.586.000 hl).

B. INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements réalisés par SABC au cours du premier semestre 2019 s'est établi à 5,5 milliards de F.CFA contre 7,5 milliards de F.CFA lors du premier semestre de l'exercice précédent.

Ces investissements ont été principalement consacrés au renforcement des capacités industrielles et logistiques de SABC, dont notamment :

- Acquisition d'un centre de distribution à SA'A (Cameroun) ;
- Acquisition d'un centre de distribution à Bafia (Cameroun) ;
- Décanteur salle à brasser, usine de Koumassi (Cameroun) ;
- Nouvelle siroperie, usine de Koumassi ;
- Traitement des eaux, usine de Bafoussam (Cameroun) ;
- Remise à niveau STEP, usine de Yaoundé (Cameroun) ; et
- Pré-travaux en vue de l'installation de la nouvelle ligne pour verres consignés (dite ligne « RGB »), usine de Ndokoti (Cameroun).

Les équipements industriels concernant la nouvelle ligne RGB ont également été reçus par SABC au cours du mois de juillet 2019. Cette ligne RGB représentera l'investissement majeur de SABC pour l'année 2019, avec un montant total d'investissements de SABC prévu pour 2019 relatifs à cette ligne

RGB d'environ 11 milliards de F.CFA (soit près d'un tiers du montant total du programme d'investissements prévu par SABC pour l'année 2019).

C. TRESORERIE ET ENDETTEMENT

Malgré un contexte sécuritaire dégradé, l'impact de la loi de finances 2019 du Cameroun et le remboursement de ses emprunts, SABC a préservé le montant de sa trésorerie au cours du premier semestre 2019. Au 30 juin 2019, celle-ci s'élevait à 27,8 milliards de F.CFA, en légère baisse de 4,2% par rapport à la clôture de l'exercice 2018 (et en hausse de 72% par rapport au 30 juin 2018).

Au 30 juin 2019, la dette financière brute de SABC était identique à la clôture de l'exercice 2018 et s'élevait à 30 milliards de F.CFA, en baisse de 18.3% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (35,5 milliards de F.CFA). A la même date, la dette financière nette de SABC s'élevait à 24,2 milliards de F.CFA, en baisse de 12,7% par rapport à la clôture de l'exercice 2018 et de 21,1% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Ainsi, malgré un contexte tendu, SABC continue sa stratégie de désendettement déjà décrite dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de SABC pour l'exercice 2018.

D. RESULTATS FINANCIERS DE SABC⁷

a. Règles de présentation

Les comptes semestriels de SABC ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. A cet égard, il est rappelé que SABC applique le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA (système comptable OHADA révisé) depuis le 1^{er} janvier 2018.

b. Chiffres clés

Le chiffre d'affaires hors taxes de la production vendue de SABC au 30 juin 2019 s'est établi à 145,4 milliards de F.CFA, en baisse de 8,7% par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique à la fois par une production vendue en retrait de 3,4% en volume, et par une transformation du modèle de distribution directe au point de vente (avec une facturation supérieure incluant les coûts de livraison) vers une distribution au travers de distributeurs spécialisés⁸.

La valeur ajoutée dégagée par SABC est restée quant à elle stable au cours du premier semestre 2019 et s'établit à 53,5 milliards de F.CFA (34,4% du chiffre d'affaires de SABC du premier semestre 2019), contre 53,4 milliards de F.CFA (30,9% du chiffre d'affaires de SABC) pour le premier semestre de l'exercice précédent. Notamment, les coûts de transports non facturés du fait du changement de modèle de distribution se retrouvent économisés, car redescendus au niveau des distributeurs spécialisés.

⁷ Les données financières et comptables présentées dans la présente section II.(D) de ce Rapport Financier Semestriel sont issues des comptes (sociaux, et non consolidés) de SABC pour le 1^{er} semestre 2019. Ces comptes semestriels de SABC sont joints en Annexe 1 au présent Rapport Financier Semestriel (avec l'attestation d'examen limité des commissaires aux comptes de SABC y afférente). Les comptes semestriels de SABC tiennent notamment compte de la provision visée à la section III.A du présent Rapport Financier Semestriel.

⁸ Le chiffre d'affaires total de SABC pour le premier semestre 2019, incluant les « produits accessoires » (soit essentiellement des emballages en préforme produits par SABC pour compte propre), est en baisse de 10,1% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (contre une baisse de 8,7% pour le chiffre d'affaires hors produits accessoires, comme indiqué ci-dessus). Cette baisse additionnelle s'explique par un retraitement comptable effectué en 2018 concernant les produits accessoires au titre duquel lesdits produits ont été comptabilisés à la fois en chiffre d'affaires et en « autres charges ». Ce retraitement comptable n'avait donc pas eu d'impact sur le montant de la valeur ajoutée dégagée par SABC au cours du premier semestre 2018.

Les charges d'exploitation de SABC pour le premier semestre 2019 se sont élevées à 141,6 milliards de F.CFA, contre 150,4 milliards de F.CFA lors du premier semestre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de SABC s'est élevé à 13,7 milliards de F.CFA, contre 22,4 milliards de F.CFA pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une baisse de 38,8% qui s'explique principalement par la provision de 8,5 milliards de F.CFA passée au cours du premier semestre 2019 concernant la vérification générale des comptes des exercices 2016 et 2017 par l'Administration fiscale de la République du Cameroun (voir également la section III.A du présent Rapport Financier Semestriel).

Le résultat des activités ordinaires de SABC s'est élevé à 13,1 milliards de F.CFA, contre 21,8 milliards de F.CFA pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une baisse de 39,7%.

Le résultat net de SABC pour le premier semestre 2019 s'est élevé à 6,9 milliards de F.CFA, contre 14,6 milliards de F.CFA pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une baisse de 52,7%. Ces résultats nets représentent, respectivement, 4,4% du chiffre d'affaires de SABC du premier semestre 2019 et 8,4% du chiffre d'affaires de SABC du premier semestre de l'exercice précédent.

E. ACTIVITES ET RESULTATS FINANCIERS DE SEMC⁹

SABC détient, à la date du présent Rapport Financier Semestriel, 56,90% du capital et des droits de vote de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (« SEMC »).

a. Règles de présentation

Le rapport d'activité de SEMC a été établi conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. SEMC applique également le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA (système comptable OHADA révisé) depuis le 1^{er} janvier 2018.

b. Activités et chiffres clés

Il est rappelé que les ventes de SEMC à SABC représentent 100% des ventes de SEMC, SABC étant le client unique de SEMC.

Sur le marché des eaux embouteillées, SEMC a poursuivi le redressement enclenché au cours de l'exercice 2018. Pour le premier semestre 2019, les ventes de SEMC ont représenté 438.679 hl vendus, soit une progression de 50% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance sur bidon Vitale 10L.

Pour le premier semestre 2019, le chiffre d'affaires hors taxes de SEMC s'est établi à 4,3 milliards de F.CFA, en hausse de 39% par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent. Pour la même période, (i) le résultat d'exploitation de SEMC s'est élevé à 376 millions de F.CFA, contre une perte de 266 millions de F.CFA pour le premier semestre de l'exercice précédent, et (ii) le résultat net de SEMC s'est élevé à 96 millions de F.CFA, contre une perte de 482 millions de F.CFA pour le premier semestre de l'exercice précédent.

F. ACTIVITES ET RESULTATS FINANCIERS DE SOCAVER

SABC détient, à la date du présent Rapport Financier Semestriel, 52,93% du capital et des droits de vote de la Société Camerounaise de Verrerie (« SOCAVER »).

⁹ Les données financières et comptables présentées dans la présente section II.(E) de ce Rapport Financier Semestriel sont issues du rapport d'activité de SEMC (incluant un tableau d'activité et de résultat) pour le 1^{er} semestre 2019. Ce document de SEMC est joint en Annexe 2 au présent Rapport Financier Semestriel (avec l'attestation d'examen limité des commissaires aux comptes de SEMC y afférente).

SOCAVER n'est pas tenue de préparer des comptes semestriels. Les comptes consolidés de SABC pour l'exercice annuel 2018 (incluant, dans le périmètre de consolidation, SEMC et SOCAVER) sont disponibles sur le site Internet de SABC (à la section « Informations Financières »).

La production de SOCAVER a connu une très forte baisse, de nature exceptionnelle, au cours du premier semestre 2019 en raison de la mise à l'arrêt (temporaire) le 31 janvier 2019 du four n°2 pour reconstruction, étant rappelé que cette mise à l'arrêt avait été intégralement planifiée et que l'activité du four n°1 de SOCAVER avait été mise en sommeil le 7 mai 2018. Après reconstruction, le four n°2 de SOCAVER a été remis en activité au cours du mois d'août 2019 et est désormais pleinement opérationnel.

Compte tenu de ces éléments, pour le premier semestre 2019, la production de bouteilles en verre de SOCAVER s'est élevée à 2.315 tonnes, contre 21.527 tonnes pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une baisse de près de 90%. Le volume du premier semestre 2019 a été réalisé avec un taux moyen de groisil de 80% et un rendement de 83%. SOCAVER a également produit 159.399 casiers au cours du premier semestre de l'exercice 2019, contre 488.425 casiers pour le premier semestre de l'exercice 2018.

Pour le premier semestre 2019, (i) le chiffre d'affaires de SOCAVER devrait s'élever à environ 3,6 milliards de F.CFA, contre 9,6 milliards de F.CFA pour le premier semestre 2018 (soit une baisse de 62%), et (ii) la perte nette de SOCAVER devrait s'élever à environ 3,3 milliards de F.CFA (contre un bénéfice net de 638 millions de F.CFA pour le premier semestre 2018)¹⁰.

Compte tenu de la reprise normale d'activité du four n°2 au cours du mois d'août 2019, SOCAVER a pour objectif un chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice 2019 stable par rapport à celui de l'exercice 2018 (qui s'élevait à 16,5 milliards de F.CFA). SOCAVER a également pour objectif un résultat net légèrement positif pour le second semestre 2019, mais qui restera donc insuffisant pour compenser la perte nette déjà enregistrée sur le premier semestre 2019. Le résultat net de SOCAVER pour l'ensemble de l'exercice 2018 s'élevait à 97 millions de F.CFA.

Par ailleurs, depuis le mois de juillet 2019, l'activité de SOCAVER en matière de production d'emballage en préforme est opérationnelle, et constituera donc à l'avenir une activité complémentaire à son activité traditionnelle de production de bouteilles en verre. L'activité préforme de SOCAVER a principalement vocation à lui permettre de fournir SABC en emballages PET pour son activité de production et vente de Boissons gazeuses, conformément à sa stratégie d'adaptation à l'évolution observée des pratiques de consommation sur ce segment de marché.

G. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES DU GROUPE SABC

Le Groupe SABC considère être exposé principalement aux risques et incertitudes résultant :

- du contexte sécuritaire difficile auquel fait face la République du Cameroun, en particulier dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Extrême Nord du Cameroun, qui représentent ensemble plus de 30% du territoire total de la République du Cameroun. La situation sécuritaire dans ces régions affecte significativement, voire rend impossible, le développement des activités et les ventes du Groupe SABC dans celles-ci. Pour le premier semestre de l'exercice 2019, le Groupe SABC estime, à titre indicatif, que cette situation sécuritaire a eu un impact négatif de l'ordre de 12% sur le volume total de ses ventes ;
- de l'augmentation de la fiscalité de la République du Cameroun applicable au Groupe SABC et à ses activités. Même si le Groupe SABC ne peut anticiper les évolutions futures de cette

¹⁰ Les données financières et comptables de SOCAVER pour le premier semestre 2019 ne sont pas issues des comptes semestriels de SOCAVER (SOCOVER ne préparant pas de tels comptes) et n'ont donc pas fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes de SOCAVER.

fiscalité, il a été constaté, au cours des dernières années, une augmentation des taxes et droits d'accises applicables aux ventes de boissons distribuées par le Groupe SABC (ainsi qu'une augmentation de la fréquence des contrôles fiscaux et des montants des notifications de redressement). Cette augmentation de la fiscalité peut avoir un impact défavorable sur les ventes et les résultats du Groupe SABC. D'une part, le Groupe SABC peut être conduit à augmenter les prix de vente des boissons qu'il distribue, ce qui peut avoir un impact défavorable sur le volume de ses ventes. Ainsi, comme indiqué à la section II.A.2. du présent Rapport Financier Semestriel, SABC a observé, au premier semestre de l'année 2019, une légère baisse du volume de sa production vendue par rapport au premier semestre de l'année 2018 suite à l'augmentation des prix de vente de certaines de ses boissons, elle-même consécutive à la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019. Par ailleurs, le Groupe SABC considère également qu'il n'est généralement pas envisageable d'augmenter mécaniquement les prix de vente de ses boissons pour répercuter l'augmentation de la fiscalité, notamment en raison du niveau du pouvoir d'achat au Cameroun. D'une manière générale, le niveau futur de la fiscalité applicable au Groupe SABC et à ses activités peut dépendre de l'évolution de la situation économique et budgétaire de la République du Cameroun ;

- des ventes réalisées, notamment depuis le Nigeria et la Guinée Equatoriale, en contravention avec la réglementation applicable et qui peuvent être considérées en fait comme une forme de concurrence déloyale. A cet égard, bien qu'il soit impossible de chiffrer précisément le volume de ces ventes, le Groupe SABC a observé une augmentation du niveau de ces ventes, notamment dans un contexte où les acteurs du marché camerounais, tels que le Groupe SABC, ont été conduits à augmenter les prix de vente de certaines de leurs boissons ; et
- du fait que le Groupe SABC opère sur des marchés à la fois matures et concurrentiels, notamment pour le marché des Bières, sur lequel certains opérateurs sont en situation d'offres promotionnelles de façon régulière et durable, et les marchés des Boissons gazeuses et des Eaux où la concurrence s'est accrue au cours des dernières années.

Par ailleurs, certaines des boissons distribuées par le Groupe SABC le sont sous licence avec des partenaires de longue date, tels que les groupes Coca-Cola, Suntory (Orangina) et Heineken. La poursuite de la distribution de ces boissons par le Groupe SABC dépend donc de la continuation des partenariats concernés.

Enfin, la rareté des devises accroît la pression sur le F.CFA accentuant les rumeurs d'une dévaluation possible au sein de la zone CEMAC.

III. AUTRES INFORMATIONS

A. FISCALITE

A la suite d'une procédure usuelle de vérification de la comptabilité de SABC menée par l'Administration fiscale de la République du Cameroun relativement aux exercices 2016 et 2017, SABC a fait l'objet d'une notification de redressement, dont elle conteste les fondements. SABC a enregistré une provision fiscale de 8,5 milliards de F.CFA dans ses comptes semestriels au 30 juin 2019 et engagé des discussions avec les autorités, en vue de signer un accord transactionnel.

B. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de SABC du 15 mai 2019 a ratifié la cooptation (intervenue sur décision du Conseil d'Administration de SABC du 10 avril 2019), en qualité d'Administrateur de SABC, de Madame Laurence Dequatre, en remplacement de Monsieur Pierre Castel. Les fonctions d'Administrateur de Madame Laurence Dequatre prendront fin à l'issue de

l'assemblée générale annuelle des actionnaires de SABC qui se tiendra en 2022 et statuera sur les comptes de l'exercice 2021¹¹. Par ailleurs, la Société Nationale d'Investissement du Cameroun («SNI»), dont le mandat d'Administrateur de SABC prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de SABC qui se tiendra en 2020 et statuera sur les comptes de l'exercice 2019, a désigné Madame Blandine Aline Koh Ndjodo épouse Andzé Olinga, en qualité de nouveau représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de SABC, en remplacement de Madame Yvette NGBWA BALA, et ce, à compter du 6 mars 2019. A date du présent Rapport Financier Semestriel, la composition du Conseil d'Administration de SABC est la suivante :

Nom	Fonction	Date d'expiration du mandat
Michel Palu	Président du Conseil d'administration	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Jean-Claude Palu	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Laurence Dequatre	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2021
André Siaka	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Aïssatou Yaou	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2022
SNI, représentée par Blandine Aline Koh Ndjodo épouse Andzé Olinga	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Guy de Clercq	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Moïse Mouiche	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2020
BGI, représentée par Philippe Dhamelincourt	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Heineken B.V., représentée par M. LL Van Der Borgh	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Gil Martignac	Administrateur	Assemblée générale annuelle de SABC statuant sur les comptes de l'exercice 2019

¹¹ Les résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de SABC ayant eu lieu le 15 mai 2019 sont disponibles sur le site Internet de SABC (www.lesbrasseriesducameroun.com), dans la section « Assemblées Générales ».

C. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la date du présent Rapport Financier Semestriel, et sur la base des informations disponibles pour SABC, le capital social de SABC est réparti comme suit, étant précisé que (i) aucune action de SABC ne confère de droit de vote double, (ii) il n'existe aucun titre financier de SABC (ou autre titre donnant accès à des titres financiers de SABC) autre que les actions émises par SABC, (iii) SABC n'a pas mis en place de programme de rachat d'actions et ne détient aucune de ses propres actions, et (iv) aucun franchissement de seuil au sens des dispositions des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce français n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2019, et (v) aucune transaction sur les actions de SABC n'a été effectuée, depuis le 1^{er} janvier 2019, par des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes (ou des personnes ayant un lien étroit avec elles) :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote de SABC	Pourcentage du capital et des droits de vote de SABC
BGI	4 225 610	73,66%
SNI	573 727	10,00%
Heineken	501 977	8,75%
<i>Public, dont</i>	<i>435 049</i>	<i>7,58%</i>
Actionnaires au nominatif	299 033	5,21%
Actionnaires au porteur	136 016	2,37%
Total	5 736 363	100%

D. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Le lecteur est invité à se référer au rapport des commissaires aux comptes de SABC pour l'exercice annuel 2018 disponible sur le site Internet de SABC (à la section « Rapport d'Activité »)¹².

E. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux de SABC et le rapport d'activité de SEMC pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de SABC et de SEMC, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 1 à 10 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur lesdits comptes et rapport d'activité, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 30 septembre 2019, par Monsieur Emmanuel de Tailly, Directeur Général de SABC

¹² Voir notamment la page 58 contenant le rapport spécial des commissaires aux comptes de SABC sur les conventions réglementées.

Annexe 1

Comptes de SABC pour le 1^{er} semestre 2019

(avec l'attestation d'examen limité des commissaires aux comptes de SABC y afférente)

**PRICEWATERHOUSECOOPERS
BP 5689 DOUALA**

**ECA – ERNST & YOUNG CAMEROUN
BP 4456 DOUALA**

Commissaires aux comptes

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN (SABC)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Examen limité au 30 juin 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
30 juin 2019

A la Direction Générale de la
Société Anonyme des Brasseries du Cameroun
« SABC »
Douala

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Direction et en notre qualité de commissaires aux comptes de la SABC, nous avons procédé à l'examen limité des comptes intermédiaires de la Société tels qu'ils sont annexés au présent rapport, et faisant ressortir des capitaux propres de FCFA 149 478 millions, y compris un résultat net bénéficiaire de FCFA 6 875 millions, relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen conformément aux dispositions de la norme professionnelle applicable à la mission d'examen limité de comptes intermédiaires en application de dispositions légales ou réglementaires.


Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments nous conduisant à considérer que les comptes intermédiaires au 30 juin 2019 de la SABC ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Douala, le 26 septembre 2019
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Cameroun SARL



Geoffroy Kamga
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

ECA – Ernst & Young Cameroun



Abdoulaye Mouchili
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

ACTIF

Réf.	ACTIF	30/06/2019			31/12/2018
		Brut	Amortissements / Provisions	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles	16 174 115 712	3 244 355 587	12 929 760 125	13 000 068 931
AE	Frais de développement et de prospection			-	
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	3 403 118 070	3 244 355 587	158 762 483	229 071 289
AG	Fonds commercial et droit au bail	12 770 997 642		12 770 997 642	12 770 997 642
AH	Autres immobilisations incorporelles			-	
AI	Immobilisations corporelles	504 256 308 916	360 100 605 238	144 155 703 678	152 728 868 268
AJ	Terrains (1) (1)dont Placement en Net	7 747 734 943		7 747 734 943	7 143 359 652
AK	Bâtiments (1)dont Placement en Net	63 909 287 958	42 187 716 316	21 721 571 642	22 960 622 207
AL	Aménagements, agencements et installations	31 053 558 797	17 958 686 964	13 094 871 833	13 407 955 546
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques	369 782 880 813	271 988 176 514	97 794 704 299	104 958 117 703
AN	Matériel de transport	31 441 740 905	27 966 025 444	3 475 715 461	4 168 043 302
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	321 105 500		321 105 500	90 769 858
AQ	Immobilisations financières	3 625 031 765	348 383 940	3 276 647 825	3 276 647 825
AR	Titres de participation	3 050 478 998	114 400 000	2 936 078 998	2 936 078 998
AS	Autres immobilisations financières	574 552 767	233 983 940	340 568 827	340 568 827
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	524 055 456 393	363 693 344 765	160 362 111 628	169 005 585 024
BA	Actif circulant H.A.O.	2 796 380 350		2 796 380 350	2 793 160 600
BB	Stocks et Encours	74 693 816 961	6 912 458 650	67 781 358 311	71 612 767 217
BG	Créances et emplois assimilés	49 420 399 245	6 175 201 822	43 245 197 423	35 844 570 523
BH	Fournisseurs, avances versées	7 178 583 244	1 014 426 599	6 164 156 645	5 947 587 351
BI	Clients	15 797 445 701	2 284 765 674	13 512 680 027	7 370 911 989
BJ	Autres créances	26 444 370 300	2 876 009 549	23 568 360 751	22 526 071 183
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	126 910 596 556	13 087 660 472	113 822 936 084	110 250 498 340
BQ	Titres de placement				-
BR	Valeurs à encaisser	15 191 275		15 191 275	70 366 830
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	31 819 028 198	102 020 941	31 717 007 257	37 551 302 496
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	31 834 219 473	102 020 941	31 732 198 532	37 621 669 326
BU	Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				-
BZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	682 800 272 422	376 883 026 178	305 917 246 244	316 877 752 690

PASSIF

Réf.	PASSIF (avant répartition)	30/06/2019	31/12/2018
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILES		
CA	Capital	57 363 630 000	57 363 630 000
CB	Apporteurs capital non appelé		
CD	Primes liées au capital social	4 927 198 342	4 927 198 342
CE	Primes liées au capital social	1 560 000	1 560 000
CF	Réserves indisponibles	11 472 726 000	10 098 489 949
CG	Réserves libres	52 885 079 753	43 614 113 222
CH	Report à nouveau + ou -	15 952 805 286	15 952 805 286
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	6 874 627 110	25 674 473 642
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	149 477 626 491	157 632 270 441
DA	Emprunts et dettes financières diverses	24 200 285 098	27 726 340 745
DB	Dettes de location acquisition		
DC	Provisions pour risques et charges	30 488 289 541	23 410 700 104
DD	TOTAL DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES (II)	54 688 574 639	51 137 040 849
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	204 166 201 130	208 769 311 290
DH	Dettes circulantes H.A.O.et ressources assimilées	15 125 577	1 415 478
DI	Clients, avances reçues	14 141 888 894	13 663 098 460
DJ	Fournisseurs d'exploitation	38 549 116 799	40 349 278 048
DK	Dettes fiscales et sociales	29 626 538 612	30 363 779 660
DM	Autres dettes	15 470 079 532	15 114 410 889
DN	Provisions pour risques à court terme		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	97 802 749 414	99 491 982 535
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	3 948 295 700	8 616 458 865
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	3 948 295 700	8 616 458 865
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	305 917 246 244	316 877 752 690

COMPTE DE RESULTAT – Partie 1

Réf.	Rubriques		30/06/2019	30/06/2018
TA	Ventes de marchandises	A +	5 311 122 107	5 060 972 639
RA	Achats de marchandises	-	-4 604 421 596	-4 917 276 175
RB	Variation de stocks de marchandises	(- ou +)	-760 988 662	-102 521 185
XA	MARGE COMMERCIALE (SOMME TA à RB)		-54 288 151	41 175 279
TB	Vente de produits fabriqués	B +	145 379 238 612	159 242 031 702
TC	Travaux, services vendus	C +		
TD	Produits accessoires	D +	4 550 645 470	8 434 169 738
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)		155 241 006 189	172 737 174 079
TE	Production stockée (ou déstockage)	(- ou +)	1 937 868 422	3 102 355 985
TF	Production immobilisée			
TG	Subventions d'exploitation			
TH	Autres produits	+	1 693 439 756	2 442 598 154
TI	Transfert de charges d'exploitation	+	1 694 632 575	3 709 169 748
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	-28 640 940 265	-31 555 136 069
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	(- ou +)	-5 821 328 881	-4 800 458 222
RE	Autres achats	-	-35 079 461 086	-44 612 416 598
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	(- ou +)	297 304 529	396 418 792
RG	Transports	-	-8 686 977 359	-13 402 721 615
RH	Services extérieurs	-	-19 013 271 770	-20 361 633 978
RI	Impôts et taxes	-	-3 521 822 119	-4 606 006 069
RJ	Autres charges	-	-1 282 557 258	-4 667 422 391
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)		53 452 482 475	53 362 124 456
RK	Charges de personnel (1)	-	-20 388 820 015	-20 631 318 054
XD	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)		33 063 662 460	32 730 806 402
TJ	Reprise d'amortissements, provisions et dépréciations	+	5 176 776 178	5 494 046 255
RL	Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-24 550 236 692	-15 860 130 580
XE	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)		13 690 201 946	22 364 722 077

COMPTE DE RESULTAT – Partie 2

Réf.	Rubriques		30/06/2019	30/06/2018
XE	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)		13 690 201 946	22 364 722 077
TK	Revenus financiers et assimilés	+	207 679 096	386 193 529
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+		
TM	Transferts de charges financières	+		
RM	Frais financiers et charges assimilées	-	-732 079 672	-968 356 745
RN	Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	-29 686 688	
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)		-554 087 264	-582 163 216
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)		13 136 114 682	21 782 558 861
TN	Produit des cessions d'immobilisations	+	40 878 245	64 582 077
TO	Autres produits HAO	+		
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-22 836 383	-60 461 868
RP	Autres Charges H.A.O.	-		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)		18 041 862	4 120 209
RQ	Participation des travailleurs	-		
RS	Impôts sur le résultat	-	-6 279 529 434	-7 241 269 599
XI	RESULTAT NET (XG + XH + RQ + RS)		6 874 627 110	14 545 409 471

Annexe 2

Rapport d'activité de SEMC pour le 1^{er} semestre 2019

(avec l'attestation d'examen limité des commissaires aux comptes de SEMC y afférente)

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA PUBLICATION
SEMESTRIELLE DU TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ET DU RAPPORT
D'ACTIVITE SEMESTRIEL POUR LA PERIODE DU**

1^{er} JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC) au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 et faisant l'objet de la présente publication ont fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession.

Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états susmentionnés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières. Il fournit un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit. Nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de fait qui nous laisse à penser que les états de synthèse susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC) au terme du premier semestre arrêté au 30 juin 2019, ni du résultat des opérations réalisées au terme de cette même période, conformément aux principes comptables édictés par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Paragraphe d'observation – Application des dispositions de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière

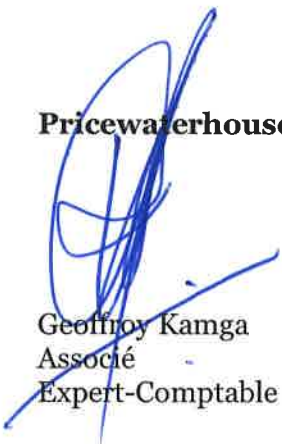
Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que certaines dispositions prévues par l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, adopté le 26 janvier 2017 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, n'ont pas encore été entièrement implémentées dans les états financiers publiés ci-joints.

En effet, nous avons constaté que les amortissements des immobilisations demeurent évaluées aux mêmes taux que ceux utilisés en 2017 dans l'ancien référentiel et non sur la base des durées d'utilité tel que requis par l'acte uniforme.

Douala, le 27 Septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers


Geoffroy Kamga
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

ECA-Ernst & Young Cameroun


Abdoulaye Mouchili
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN

« SEMC »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 1.924.730.000 F.CFA
Siège Social : 77, rue du Prince Bell - B.P. 4036 - DOUALA - CAMEROUN
RCCM DLA/1979/B/06568

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

INTITULES / PERIODE	AU 30/06/2019 6 Mois	AU 30/06/2018 6 Mois	AU 31/12/2018 12 Mois
Chiffre d'Affaires net H.T.	4 275 782 064	3 074 382 318	6 469 124 092
Résultat d'Exploitation	376 304 961	-266 207 490	-324 702 298
Résultat des Activités Ordinaires	191 319 368	-402 450 973	-646 636 988
Résultat Hors Activités Ordinaires	0	0	141 200
Résultat net : Bénéfice (+) Perte (-)	96 165 594	-481 991 118	-799 871 883
% Résultat s/C.A. net H.T. - (Taux de rendement)	2.25%	-15.68%	-12.36%

Le chiffre d'affaires net du premier semestre 2019 est de 4.276 millions de F.CFA contre 3.074 millions de F.CFA au premier semestre 2018. Cette croissance résulte principalement d'une progression des volumes de 50% (438.679 hl au 30 Juin 2019 contre 292.455 hl au 30 Juin 2018).

L'amélioration du résultat net, passé de -482 millions de F.CFA fin juin 2018 à +96 millions fin juin 2019, résulte principalement de l'accroissement des volumes de vente (+146 224 hl), de la diminution des consommations de gasoil suite à la stabilité du courant électrique (-81 millions) et enfin d'une économie de 118 millions sur les amortissements du fait que certaines immobilisations soient complètement amorties au cours du premier semestre 2019.

Le second semestre sera axé sur la poursuite du développement des marques phares Tanguy et Vitale, avec une amélioration de la rentabilité par une augmentation du prix de vente du bidon de 10L Vitale (850 F.CFA toutes taxes comprises (TTC) contre 807 F.CFA TTC) et une maîtrise des coûts fixes.